

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page de garde de la fiche de données de sécurité

Adaptations aux réglementations national

GRANIT Nettoyant por freins

1. Identification de la substance / du mélange et de la société/l'entreprise	
Code du produit	320320001 CPID 501427
Utilisation de la préparation	Produit de nettoyage
Identification de la société	Importateur / Distributeur: GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH Gewerbstrasse 23 CH-8451 Kleinandelfingen Tel +41 (52) 305 21 40 Fax +41 (52) 305 21 44 sales.ch@granit-parts.com www.granit-parts.ch
	Fournisseur: GRANIT QUALITY PARTS Wilhelm Fricke GmbH Zum Kreuzkamp 7 DE-27404 Heeslingen +49 (4281) 712 0 +49 (4281) 712 49 info@fricke.com www.fricke.de
Numéro d'appel d'urgence	Pour tous renseignements médicaux : STIZ (Centre Suisse d'Information Toxicologique): Tel. 145 / +41 (0)1 251 51 51 [24h/7d] – info@toxi.ch
8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle	
Limite(s) d'exposition-SUVA	Aucun
Mesures de protection	Tenir compte des mesures de protection indiquées sur la fiche de données de sécurité (FDS). L'utilisateur est néanmoins responsable de vérifier d'appliquer les mesures de sécurité prescrites sur le lieu de travail.
13. Considérations relatives a l'élimination	
Résidus de produit / Produit non utilisé	Ne pas mettre les résidus du produit dans les déchets ménagers. Les mettre dans l'emballage d'origine pour les porter à un centre de traitement des déchets officiel. <ul style="list-style-type: none">Code d'élimination de déchet: (S = déchet spéciaux)
Emballages contaminés	Les récipients vides doivent être mis à la disposition des usines locales pour leur recyclage, leur récupération ou leur élimination. <ul style="list-style-type: none">Code d'élimination de déchet: (S = déchet spéciaux)
15. Informations réglementaires	
	Ord. sur composés organiques volatiles-OCOV (RS 814.018) : <ul style="list-style-type: none">0% OCO Ord. sur la protection de l'air (RS 814.318.142.1) : OPair-catégorie : aucun Ord. sur les accidents majeurs-OPAM (RS 814.012) - Seuil quantitatif: aucun Ord. sur les travaux dangereux pour les jeunes - RS 822.115.2 (Art.1) : n.a. Ordonnance sur la protection de la maternité - RS 822.111.52 (Art. 13) : n.a.
16. Autres informations	
Mode d'emploi	Réservé aux utilisateurs professionnels. Conserver hors de la portée des enfants.
Clause de non-responsabilité	Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité.
Date de révision	Page de garde: 15. April 2014 (Seite 0) SDS: 19.03.2014 / Rev 1.05 voir fiche de données de sécurité suivre
Numéro	1

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Granit Bremsenreiniger 600ml

Date d'impression: 15.04.2014

Code du produit: CO320320001

Page 1 de 12

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Granit Bremsenreiniger 600ml

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: Wilhelm Fricke GmbH & Co. KG
 Rue: Zum Kreuzkamp 7
 Lieu: D-27404 Heeslingen
 Téléphone: +49 (0) 4281 / 712-712
 e-mail: info@fricke.de
 Téléfax: +49 (0) 4281 / 712-700

1.4. Numéro d'appel d'urgence: +49 (0) 4281 / 712-712 (Mo-Fr 7.30-19.00; Sa 8.00-12.00)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Indications de danger: F+ - Extrêmement inflammable, Xi - Irritant, N - Dangereux pour l'environnement

Phrases R:

Extrêmement inflammable.

Irritant pour la peau.

Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Classification SGH

Catégories de danger:

Aérosol: Aerosol 1

Corrosion/irritation cutanée: Skin Irrit. 2

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique STOT un.: STOT SE 3

Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Chronic 2

Mentions de danger:

Aérosol extrêmement inflammable.

Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Provoque une irritation cutanée.

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

Hydrocarbures en C6-C7, n-alcanes, isoalcanes cycliques, < 5% n-hexane

Mention d'avertissement:

Danger

Pictogrammes:

GHS02-GHS07-GHS09



Mentions de danger

H222

Aérosol extrêmement inflammable.

H229

Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H315

Provoque une irritation cutanée.

H336

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Granit Bremsenreiniger 600ml

Date d'impression: 15.04.2014

Code du produit: CO320320001

Page 2 de 12

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

- P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
- P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
- P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
- P261 Éviter de respirer Aérosol.
- P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
- P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
- P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.
- P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
- P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
- P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
- P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122 °F.

2.3. Autres dangers

En cas de ventilation insuffisante et/ou suite à l'utilisation, formation possible de mélanges explosifs/facilement inflammables.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****Composants dangereux**

N° CE	Substance	Quantité
N° CAS	Classification	
N° Index	Classification SGH	
N° REACH		
921-024-6	Hydrocarbures en C6-C7, n-alcanes, isoalcanes cycliques, < 5% n-hexane	50 - < 100 %
	F - Facilement inflammable, Xn - Nocif, Xi - Irritant, N - Dangereux pour l'environnement R11-38-51-53-65-67	
	Flam. Liq. 2, Skin Irrit. 2, Asp. Tox. 1, STOT SE 3, Aquatic Chronic 2; H225 H315 H304 H336 H411	
01-2119475514-35		
204-696-9	dioxyde de carbone	1 - < 5 %
124-38-9		
203-777-6	n-hexane	1 - < 5 %
110-54-3	Repr. Cat. 3, F - Facilement inflammable, Xn - Nocif, Xi - Irritant, N - Dangereux pour l'environnement R11-62-48/20-65-38-67-51-53	
601-037-00-0	Flam. Liq. 2, Repr. 2, Skin Irrit. 2, STOT SE 3, STOT RE 2, Asp. Tox. 1, Aquatic Chronic 2; H225 H361f H315 H336 H373 H304 H411	

Textes des phrases R et H voir la section 16.

Étiquetage du contenu conformément au règlement (CE) n° 648/2004

>= 30 % hydrocarbures aliphatiques

SECTION 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours**

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Granit Bremsenreiniger 600ml

Date d'impression: 15.04.2014

Code du produit: CO320320001

Page 3 de 12

Indications générales

Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit. Evacuer les personnes en lieu sûr.

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec du polyéthylenglycol, puis beaucoup d'eau. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

en cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtalmologiste.

Après ingestion

En cas de vomissement faire attention au risque d'étouffement. Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Maux de tête, nausées, étourdissements, irritation de la peau fatigue,

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Dioxyde de carbone (CO₂), Mousse, Poudre d'extinction.

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Inflammable. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques. Combinaison complète de protection.

Information supplémentaire

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Eloigner toute source d'ignition. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnel.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement. Danger d'explosion

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4. Référence à d'autres sections

Maniement sûr: voir paragraphe 7

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Granit Bremsenreiniger 600ml

Date d'impression: 15.04.2014

Code du produit: CO320320001

Page 4 de 12

Protection individuelle: voir paragraphe 8

Evacuation: voir paragraphe 13

SECTION 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.
Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Préventions des incendies et explosion

Ne pas vaporiser sur des flammes ou des objets incandescents. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver le récipient bien fermé. Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Indications concernant le stockage en commun

Ne pas stocker ensemble avec : Agent oxydant. Substances dangereuses pyrophores ou auto-échauffantes.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Protéger contre le gel. Protéger des radiations solaires directes.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition (VME/VLE)**

N° CAS	Substance	ppm	mg/m ³	fib/ml	Catégorie	Origine
	Hydrocarbures en C6-C7, n-alcanes, isoalcanes cycliques, < 5% n-hexane		1500		VME 8 h	
124-38-9	Gaz carbonique	5000	9000		VME 8 h	
110-54-3	Hexane (n-Hexane)	50	180		VME 8 h	
		400	1440		VLE 4x15	

Valeurs biologiques tolérables (VBT)

N° CAS	Substance	Paramètres	Valeur limite	Substrat	Prélèvement
110-54-3	n-Hexane	2,5-Hexanedione + 4,5-Dihydroxy-2-hexano ne	5 mg/l	U	b

Conseils supplémentaires

- a no restriction
- b End of exposure or shift
- c in long-term exposure: after several shifts
- d prior to next shift

U: Urea

8.2. Contrôles de l'exposition

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Granit Bremsenreiniger 600ml

Date d'impression: 15.04.2014

Code du produit: CO320320001

Page 5 de 12

Contrôles techniques appropriés

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.
Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Mesures d'hygiène

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Protection des yeux/du visage

Protection oculaire appropriée : Lunettes de protection hermétiques.
DIN EN 166

Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste.
Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile) Temps de pénétration (durée maximale de port) 480min
Épaisseur du matériau des gants 0,45 mm
DIN EN 374

Protection de la peau

Vêtements ignifuges. porter des chaussures et des vêtements de travail antistatiques.

Protection respiratoire

Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.
Appareil de protection respiratoire approprié : Appareil filtrant combiné (EN 14387)
Appareil filtrant avec filtre ou dispositif filtrant avec ventilateur de type : AX
Il faut respecter les limitations du temps de port selon la Loi GefStoffV en relation avec les règles pour l'utilisation d'appareils de protection respiratoires.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique: Aérosol
Couleur: incolore
Odeur: sur le solvant

Testé selon la méthode

pH-Valeur (à 20 °C): non déterminé

Modification d'état

Point de fusion: non déterminé

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: 88 - 105 °C

Point de sublimation: Aucune information disponible.

Point de ramollissement: Aucune information disponible.

: Aucune information disponible.

Point d'éclair: -12 °C

Inflammabilité

solide: non applicable

gaz: non applicable

Limite inférieure d'explosivité: 0,6 vol. %

Limite supérieure d'explosivité: 7,2 vol. %

Température d'inflammation: > 200 °C

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Granit Bremsenreiniger 600ml

Date d'impression: 15.04.2014

Code du produit: CO320320001

Page 6 de 12

Température d'auto-inflammabilité

solide:	non applicable
gaz:	non applicable
Température de décomposition:	non déterminé

Propriétés comburantes

Non comburant.

Pression de vapeur:	non déterminé
Pression de vapeur:	Aucune information disponible.
Densité (à 20 °C):	0,714 g/cm ³ DIN 51757
Densité apparente:	Aucune information disponible.
Hydrosolubilité:	insoluble

Solubilité dans d'autres solvants

non déterminé

Coefficient de partage:	non déterminé
Viscosité dynamique:	Aucune information disponible.
Viscosité cinématique:	< 7 mm ² /s
Durée d'écoulement:	Aucune information disponible.
Densité de vapeur:	non déterminé
Taux d'évaporation:	non déterminé
Test de séparation de solvant:	Aucune information disponible.
Teneur en solvant:	Aucune information disponible.

9.2. Autres informations

Teneur en solide:	non déterminé
-------------------	---------------

Densité: Les indications se rapportent à la matière active technique.

SECTION 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Inflammable, Risque d'inflammation.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

10.4. Conditions à éviter

Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereuxLa combustion incomplète et gaz de thermolyse de toxicité différente peuvent se produire. Dans le cas des produits hydrocarbonés tels que CO, CO₂, aldéhydes et des suies. Ceux-ci peuvent être très dangereuses si elles sont inhalées en concentrations élevées ou dans des espaces clos.**Information supplémentaire**

Ne pas mélanger avec autres produits chimiques.

SECTION 11: Informations toxicologiques

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Granit Bremsenreiniger 600ml

Date d'impression: 15.04.2014

Code du produit: CO320320001

Page 7 de 12

11.1. Informations sur les effets toxicologiques**Toxicocinétique, métabolisme et distribution**

Aucune information disponible.

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë

N° CAS	Substance				
	Voies d'exposition	Méthode	Dose	Espèce	Source
	Hydrocarbures en C6-C7, n-alcanes, isoalcanes cycliques, < 5% n-hexane				
	par voie orale	DL50 mg/kg	> 5000	Rat	
	dermique	DL50 mg/kg	> 2000	Lapin	
	par inhalation (4 h) vapeur	CL50	> 23,3 mg/l	Rat	
110-54-3	n-hexane				
	dermique	DL50 mg/kg	> 2000	Lapin	
	par inhalation (4 h) vapeur	CL50 mg/l	> 31,86	Rat	

Irritation et corrosivité

Provoque une irritation cutanée.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut provoquer somnolence ou vertiges. (Hydrocarbures en C6-C7, n-alcanes, isoalcanes cycliques, < 5% n-hexane), (n-hexane)

Effets graves après exposition répétée ou prolongée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Aucune indication expérimentale relative à la carcinogénité sur l'homme disponible.

Aucune indication relative à la mutagénité des gamètes sur l'homme disponible.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Aucune information disponible.

Information supplémentaire référentes à des preuves

Le mélange est classé dangereux dans le sens du règlement CE n° 1272/2008 [CLP].

SECTION 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Granit Bremsenreiniger 600ml

Date d'impression: 15.04.2014

Code du produit: CO320320001

Page 8 de 12

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Méthode	Dose	[h] [d]	Espèce	Source
	Hydrocarbures en C6-C7, n-alcanes, isoalcanes cycliques, < 5% n-hexane					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	> 1-10 mg/l	96 h	Pimephales promelas	
	Aiguë toxicité pour les algues	CE50r mg/l	> 10 - 100	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	
	Aiguë toxicité pour la crustacea	CE50	> 1-10 mg/l	48 h	Daphnia magna	
110-54-3	n-hexane					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	2,5 mg/l	96 h	Pimephales promelas	
	Aiguë toxicité pour les algues	CE50r	9,9 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	
	Aiguë toxicité pour la crustacea	CE50	30 mg/l	48 h	Daphnia magna	
	toxicité pour les algues	NOEC	2,077 mg/l	3 d	Pseudokirchneriella subcapitata	
	Toxicité bactérielle aiguë		(48,39 mg/l)	0 h	Tetrahymena pyriformis	

12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
	Hydrocarbures en C6-C7, n-alcanes, isoalcanes cycliques, < 5% n-hexane	3,4 - 5,2
110-54-3	n-hexane	3,9

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Le produit n'a pas été testé.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Élimination**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Code d'élimination des déchets-Produit

160504 Déchets non décrits ailleurs dans la liste; Gaz en récipients à pression et produits chimiques usagés;
Gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses
Le déchet spécial

Code d'élimination de déchet-Résidus

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Granit Bremsenreiniger 600ml

Date d'impression: 15.04.2014

Code du produit: CO320320001

Page 9 de 12

160504 Déchets non décrits ailleurs dans la liste; Gaz en récipients à pression et produits chimiques usagés;
Gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses
Le déchet spécial

Code d'élimination des déchets- Emballages contaminés

150104 Déchets d'emballages, absorbants, chiffons d'essuyage, matériaux filtrants et vêtements de protection
(non spécifiés ailleurs); Déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages collectés
séparément dans les communes); Emballages métalliques

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les
emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

SECTION 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)**

14.1. Numéro ONU: UN 1950
14.2. Nom d'expédition des Nations unies: AÉROSOLS
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 2
Étiquettes: 2.1
Code de classement: 5F
Dispositions spéciales: 190 327 344 625
Quantité limitée (LQ): 1 L
Catégorie de transport: 2
Code de restriction concernant les tunnels: D

Autres informations utiles (Transport terrestre)

exemptés quantité: E0

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU: UN 1950
14.2. Nom d'expédition des Nations unies: AÉROSOLS
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 2
Étiquettes: 2.1
Code de classement: 5F
Dispositions spéciales: 190 327 344 625
Quantité limitée (LQ): 1 L

Autres informations utiles (Transport fluvial)

exemptés quantité: E0

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU: UN 1950
14.2. Nom d'expédition des Nations unies: AEROSOLS
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 2
14.4. Groupe d'emballage: -
Étiquettes: 2, see SP63
Marine polluant: yes

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Granit Bremsenreiniger 600ml

Date d'impression: 15.04.2014

Code du produit: CO320320001

Page 10 de 12

Dispositions spéciales: 63, 190, 277, 327, 344, 959

Quantité limitée (LQ): See SP277

EmS: F-D, S-U

Autres informations utiles (Transport maritime)

exemptés quantité: E0

Transport aérien (ICAO)**14.1. Numéro ONU:** UN 1950**14.2. Nom d'expédition des Nations** AEROSOLS, inflammable**unies:****14.3. Classe(s) de danger pour le** 2.1**transport:**

Étiquettes: 2.1

Dispositions spéciales: A145 A167 A802

Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 30 kg G

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 203

IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 75 kg

IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 203

IATA-Quantité maximale (cargo): 150 kg

Autres informations utiles (Transport aérien)

exemptés quantité: E0

Passenger-LQ: Y203

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR oui

L'ENVIRONNEMENT:

Matières dangereuses: PETROLEUM DISTILLATES, N.O.S.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Attention: Gaz inflammables.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

non applicable

SECTION 15: Informations réglementaires**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

1999/13/CE (COV): VOC-CH: 0,404 kg/600ml can (95,962 % w/w)

VOC 1999/13/EG: 95,962 % w/w

Information supplémentaire

Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Indications relatives à la directive 1999/13/CE sur la limitation d'émissions de composés organiques volatils (DIR-COV)

Prescriptions nationales

Limitation d'emploi: Observer les contraintes liées au travail des jeunes.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

SECTION 16: Autres informations**Modifications**

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Granit Bremsenreiniger 600ml

Date d'impression: 15.04.2014

Code du produit: CO320320001

Page 11 de 12

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 2,3,4,5,6,7,8,9,10,11,12,13,14,15,16.

Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)
 RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer (Regulations Concerning the International Transport of Dangerous Goods by Rail)
 IATA: International Air Transport Association
 IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
 GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
 EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
 ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
 CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
 DNEL/DMEL: Derived No Effect Level / Derived Minimal Effect Level
 WEL (UK): Workplace Exposure Limits
 TWA (EC): Time-Weighted Average
 ATE: Acute Toxicity Estimate
 STEL (EC) Short Term Exposure Limit
 CL50: Lethal Concentration
 EC50: half maximal Effective Concentration
 ErC50: means EC50 in terms of reduction of growth rate

Texte intégral des phrases R mentionnées dans les sections 2 et 3

11	Facilement inflammable.
12	Extrêmement inflammable.
38	Irritant pour la peau.
48/20	Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.
51	Toxique pour les organismes aquatiques.
51/53	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
53	Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
62	Risque possible d'altération de la fertilité.
65	Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
67	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Texte intégral des phrases H mentionnées dans les sections 2 et 3

H222	Aérosol extrêmement inflammable.
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H229	Réceptacle sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H361f	Susceptible de nuire à la fertilité.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Granit Bremsenreiniger 600ml

Date d'impression: 15.04.2014

Code du produit: CO320320001

Page 12 de 12

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)